

226C0917
FR0004056851-FS0573

26 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALNEVA SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juin 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALNEVA SE et détenir indirectement, 9 893 152 actions VALNEVA SE représentant autant de droits de vote, soit 5,21% du capital et 4,84% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	9 821 649	5,18	9 821 649	4,81
Goldman Sachs & Co LLC	19 810	0,01	19 810	0,01
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	30 264	0,02	30 264	0,01
Goldman Sachs Bank Europe	21 429	0,01	21 429	0,01
Total Goldman Sachs Group, Inc.	9 893 152	5,21	9 893 152	4,84

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALNEVA SE hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions VALNEVA SE détenues par assimilation.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 765 141 actions VALNEVA SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 048 354 actions VALNEVA SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 11 000 actions VALNEVA SE résultant de la détention de 2 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,80 € et 1,89 € ; et
- 5 037 354 actions VALNEVA SE résultant de la détention de 19 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 juillet 2026 et le 19 juin 2036.

¹ Sur la base d'un capital composé de 189 771 237 actions représentant 204 363 287 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.